

N° 314

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORT

REVUE EPS



N° 314  
JUILLET / AOÛT  
2005

[www.revue-eps.com](http://www.revue-eps.com)

Un Guadeloupéen  
sur quatre entre  
vingt et trente ans  
ne sait pas nager (1).  
Les élèves du lycée  
professionnel  
de Blanchet  
à Gourbeyre  
« se jettent  
à l'eau » au cours



PHOTOS: AUTEUR

# ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES

PAR P. CONGRÉ

## AU LYCÉE DE BLANCHET

de multiples  
expériences  
sportives proposées  
dans le cadre  
de leur formation  
maritime.

Le lycée professionnel de Blanchet prépare depuis plus de dix ans nos élèves aux métiers de la mer. Une formation théorique et pratique leur est dispensée dans les domaines de la navigation, la mécanique, l'informatique, l'hygiène et l'entretien marin (encadré p. 66). À la rentrée 2000, nous avons réussi, après une année de préparation intensive engageant enseignants, élèves, parents et administration, à mettre sur pied un projet d'initiation aux sports nautiques et aquatiques. Notre choix de pratiques s'intègre pleinement dans le projet d'établissement lui-même centré sur l'ouverture au monde extérieur.

### LE PROJET

Notre priorité, pour les 115 élèves optionnaires de la navigation maritime (concernés par le projet en 2004-2005), est bien sûr l'apprentissage de la natation et l'initiation aux activités suivantes : kayak, planche à voile, plongée, sauvetage et secourisme sportif. Le projet se déroule sur deux années pour les élèves de Premières Bac Pro et quatre pour les élèves inscrits en BEP, à raison d'un cycle de 10 séances de trois heures par année programmées au premier trimestre. Bien que limités en moyenne à environ 4 élèves par classes,

les non-nageurs consacrent les 10 séances du premier cycle à l'apprentissage intensif de la natation (2). Ils intégreront ensuite les séances d'initiation aux autres activités.

### Mise en place de partenariats

*L'enseignement de la natation, du sauvetage et du secourisme* se déroule d'une part en piscine, au sein du complexe sportif de la Rivière-des-Pères, et d'autre part en mer, au centre départemental de pleine nature à Rivière-Sens. Nous avons mis en place un partenariat avec le cercle des nageurs de la région de Basse-Terre (CNRBT).



L'association des sapeurs pompiers participe également au projet. Les élèves qui le désirent peuvent suivre la formation aux premiers secours et obtenir l'attestation AFPS (3).

**Sortir de l'établissement** pour découvrir la richesse de notre environnement représente non seulement un objectif inscrit dans le projet du lycée, mais encore une nécessité pour ces élèves venus de tous les coins de la Guadeloupe ayant choisi de se former aux métiers de la mer. Les trois-quarts d'entre eux n'avaient alors jamais pratiqué d'activités nautiques et aquatiques. L'initiation scolaire à de telles activités nécessite une organisation, un encadrement et des conditions de sécurité particuliers (2).

**Les formations proposées au lycée de Blanchet (CAP - BEP - BAC PRO)**

- Composites et plastiques chaudronnés. Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipement automobile.
- Maintenance de bateau de pêche et de plaisance.
- Mécanicien maritime.
- Navigation et pêche côtière.
- Maintenance automobile (option voitures particulières).
- Métiers de l'électricité, de l'électronique et de l'électrotechnique.
- Équipements technique et énergie (option froid et climatisation).
- Métiers de l'aéronautique (option mécanicien systèmes cellules).
- Installation et mise œuvre des systèmes énergétiques et climatiques.
- Micro-informatique et réseau.

Le financement négocié avec les différents partenaires est assuré principalement par les familles et l'établissement.

Des conventions ont été signées liant le lycée avec le centre départemental de pleine nature (CDPN) ainsi qu'avec le club nautique et touristique de la Basse-Terre (CNBT). Les élèves sont familiarisés avec un cadre de pratique leur permettant de prolonger, s'ils le désirent, l'activité de leur choix en dehors du contexte scolaire. Les élèves volontaires peuvent également participer à une formation au permis bateau en collaboration avec H. Calise, leur enseignant de mathématiques.

**De plus en plus de classes concernées**

En 2000-2001, la Terminale BEP/3M (maritime de machine marine) de l'époque a bénéficié de cinq séances de trois heures.

Devant les effets positifs constatés par l'équipe éducative et les parents, à l'issue de cette première expérience tant sur le plan sportif que scolaire, nous avons décidé de poursuivre et élargir le projet à d'autres classes.

En 2001-2002, deux classes ont pratiqué de trois à six heures hebdomadaires sur cinq semaines. En 2002-2003, quatre classes (80 élèves)

ont pu prendre part au projet sur huit à dix semaines.

Depuis la rentrée 2003, cinq classes participent à cette « aventure » durant 10 semaines, pour un volume horaire de plus de vingt heures de pratique effective au minimum dans l'eau (le reste du volume horaire étant consacré à un enseignement théorique ainsi qu'aux déplacements sur les différents sites de pratique).

**AUJOURD'HUI : EN 2004-2005**

**Les classes**

Cinq classes (115 élèves) ont bénéficié de l'ensemble des activités au premier trimestre 2004 :

- la Seconde et la Terminale BEP/2M (mécanique marine),
- la Première et la Terminale Bac Pro MA/BP (maintenance automobile et bateau de plaisance),
- la Terminale BEP/MCV (maintenance de véhicule option C : bateau de plaisance).

**Déroulement du cycle**

Les séances d'initiation aux activités aquatiques et nautiques se déroulent dans le cadre de l'enseignement de l'EPS au lycée, sans aménagement particulier du temps scolaire.

**Kayak, planche à voile et plongée** sont pratiqués à Rivière-Sens,

site que les élèves peuvent rejoindre à pied (ou en footing). Chaque classe est divisée en trois groupes plus le groupe des non-nageurs. Les élèves nageurs choisissent une des trois options proposées. Ils vivent un cycle complet de 10 séances dans l'activité choisie la première année. L'année suivante, ils changent d'option, l'objectif étant de s'initier au moins à deux des trois options. Les élèves présents une troisième (voire une quatrième) année, prennent l'option restante. Les groupes sont équilibrés et répartis en fonction des contraintes de sécurité, de matériel et d'équipement. L'effectif ne peut excéder 10 élèves en kayak, 8 en planche à voile et 4 en plongée.

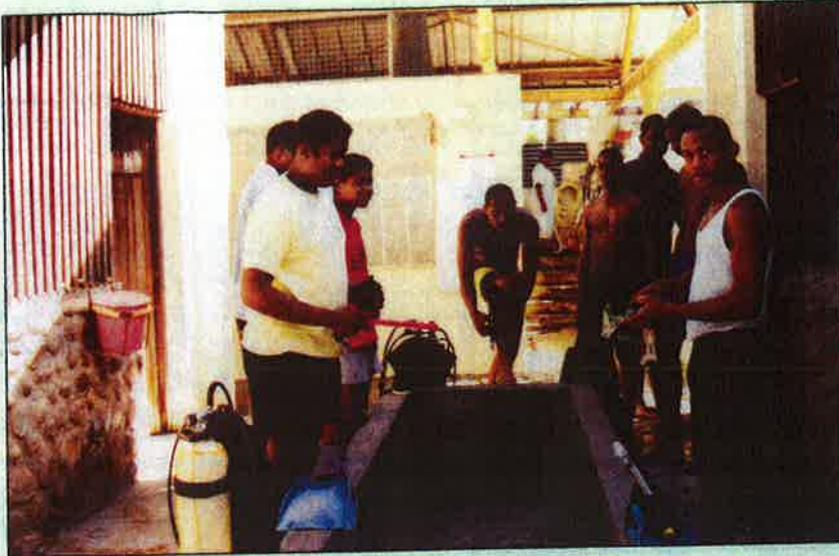
Chaque groupe est encadré par un éducateur sportif diplômé d'État dans la discipline et placé sous la responsabilité de l'enseignant d'EPS qui pilote le projet et reste maître en toute circonstance de la gestion des groupes et des objectifs définis.

Nous attendons que les élèves acquièrent une certaine autonomie dans la discipline et qu'ils soient capables d'intervenir et de réagir lorsqu'eux-mêmes, ou l'un de leurs camarades, se trouvent en difficulté.

Les trois dernières séances du cycle sont consacrées à l'évaluation. L'enseignant d'EPS peut ainsi y participer dans chacune des trois disciplines.

**La natation et le sauvetage aquatique** sont enseignés au second trimestre à la piscine de Rivière-des-Pères. Les élèves s'y rendent en bus. L'aspect sécuri-





taire est privilégié dans ces deux formations. L'évaluation a lieu à chaque séance ainsi qu'en fin de cycle.

- L'apprentissage de la natation est essentiel et déterminant dans le cursus du jeune destiné à s'orienter vers un milieu professionnel marin. Il doit être capable

de « se sauver » et apprendre à sauver les autres. Les élèves bénéficient de cinq séances de 2 heures effectives dans l'eau. Au terme de ce cycle, nous attendons qu'ils aient acquis les fondamentaux suivants : savoir flotter, se déplacer, respirer, plonger, alterner et synchroniser les mouvements bras-jambes, rechercher des objets lestés, récupérer un corps immergé, le ramener à la surface et sur la plage du bassin.

- Les séances de sauvetage sont consacrées à l'enseignement des premiers gestes de secours, avec le soutien logistique et technique des sapeurs pompiers du centre de secours de Basse-Terre.

**Au second et au troisième trimestre**, les élèves pratiquent la randonnée pédestre en partenariat avec l'organisation des guides montagne de la Caraïbe (OGMC) basée à Vieux-fort. Trois circuits sont proposés : massif de la Soufrière, observatoire volcanique des monts caraïbes de Goubeyre, hauteurs de Vieux-fort.

#### PREMIER BILAN

Les élèves ont manifesté une grande motivation à l'élaboration et la vie du projet au point que nombre de leurs enseignants des matières générales ont constaté une évolution très positive dans le comportement de la plupart

d'entre eux. Progressivement et régulièrement, le niveau scolaire et l'investissement des élèves concernés ont augmenté au cours de ces cinq années.

L'absentéisme a fortement régressé et devient quasi inexistant dans les cinq classes.

Aujourd'hui plus des trois quarts des lycéens bénéficiaires prolongent la pratique d'une des activités découvertes à cette occasion en dehors de l'école. Tous sont

aujourd'hui capables de se « débrouiller » dans l'eau.

Il est à noter que dans le cadre de cette « ouverture sur l'extérieur », l'établissement est jumelé avec le centre technique de Jérémy à Jacmel en Haïti. Dans chacune des classes, cinq à six élèves haïtiens en moyenne se destinent à des professions tournées vers la mer. Aucun d'entre eux ne savait nager à son arrivée. L'adhésion de leur classe au projet leur a permis d'acquérir des compétences dans les différentes activités nautiques et aquatiques, tout en leur donnant l'occasion de s'intégrer au groupe.

La totalité des 115 élèves pratiquent le secourisme et le sauvetage aquatique et nautique, certains envisagent même de devenir moniteur de secourisme et de passer leur brevet de surveillant

de baignade. D'autres ont profité des différentes possibilités mises à leur disposition pour préparer et passer le permis bateau.

Par la pratique de ces activités, nous espérons apprendre à nos élèves à se discipliner, gagner en autonomie, pour vivre en groupe et (re)découvrir un environnement naturel d'une grande richesse.

**Prosper Congrè**

Professeur d'EPS,

Lycée professionnel de Blanchet, Goubeyre (Guadeloupe).

(1) Un adulte sur deux entre 30 et 50 ans et trois sur quatre entre 50 et 80 ans ne savent pas nager. Un plan pluri-annuel a été mis en place par l'Éducation nationale dès la maternelle pour réduire encore le pourcentage chez les jeunes adultes.

#### (2) Textes de référence

- Enseignement de la natation dans les établissements scolaires du second degré: BO n° 32 du 9.09.2004.
- Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et aux sports scolaires: BO n° 32 du 9.09.2004.
- Nouveaux programmes d'EPS en lycée professionnel : BO n° 39 du 24.10.2004.
- Circulaire du Recteur de l'académie de Guadeloupe du 1<sup>er</sup>.07.2004.

(3) Les sapeurs-pompiers de Basse Terre ont proposé une session de formation aux premiers secours à un groupe d'enseignants et de personnels administratifs. L'établissement utilisant des matériaux et outils pouvant s'avérer dangereux, on comprend l'intérêt manifesté par les participants.

#### Témoignages

##### • Élèves de Terminale BEP/MVC

*Nous sommes très heureux d'avoir pu découvrir ces activités. Certains d'entre nous les connaissaient mais ne les avaient jamais pratiquées de façon régulière et suivie. Pour nous, le fait de sortir du lycée est vraiment important. Tous les matins, du lundi au vendredi, nous nous levons à 4 h pour prendre le bus à 5 h et être au lycée à 7 h. De 7 à 14 h nous sommes en cours avec seulement deux récréations de 15 min à 10 h et à 12 h. Et nous reprenons le bus pour être chez nous vers 17 h le soir ! Un véritable marathon ! Voilà pourquoi nous attendons avec impatience nos trois heures d'EPS : une véritable bouffée d'oxygène !*

##### • Élèves de Terminale Bac Pro MA/IBP

*La moitié de notre classe vient de la Grande Terre et d'autres coins de l'île distants en moyenne, d'une soixantaine de kilomètres de Basse Terre. Avant, nous étions « éclatés » dans d'autres établissements où l'on ne pratique pas ces activités aquatiques et nautiques. A Blanchet on a trouvé de nouvelles raisons de se motiver pour réussir... et puis, l'environnement est agréable et l'ambiance est bonne !*

**Parmi les élèves des classes marines sélectionnés au Championnat de France UNSS de planche à voile en 2005 : Messieurs Labrit, Goument, Bourgeois, Tonton et Galas.**

